Les Jeux Paralympiques

Les Jeux Paralympiques

Image
L'Allemand Markus Rehm au saut en longueur à Tokyo, le 25 août 2019 - Kazuhiro Nogi - AFP
L'Allemand Markus Rehm au saut en longueur à Tokyo, le 25 août 2019. Kazuhiro Nogi - AFP

Après la Seconde guerre mondiale, une compétition sportive est organisée en 1948 dans un hôpital britannique pour les anciens combattants blessés à la moelle épinière. Quatre ans plus tard, des concurrents hollandais se joignent aux épreuves. L'idée d'un mouvement paralympique est né.

Des premiers Jeux de style olympique se tiennent à Rome en 1960 après les JO. Organisés dès lors tous les quatre ans, les Jeux Paralympiques ne cessent de gagner en importance pour devenir l'un des plus grands événements sportifs du monde.

La République de Corée a accueilli une édition record des Jeux Paralympiques d'hiver en mars 2018. Avec un nombre sans précédent d'athlètes – 567 originaires de 49 pays –, ces Jeux ont été suivis par une audience TV cumulée de 2,02 milliards de personnes et par un record de 343 000 spectateurs.

Certains paralympiens obtiennent des records supérieurs à leurs confrères valides. C'est le cas notamment de Markus Rehm, surnommé « Blade Jumper », amputé du tibia à l'âge de 14 ans.

Son record du monde de 8m48 en saut en longueur lui aurait largement donné l'or aux Jeux Olympiques de 2008, 2012 et 2016. Il espère un temps imiter l'athlète sud-africain Oscar Pistorius, à présent hors course après sa condamnation pour meurtre, en se présentant aux JO de Rio. Mais son audacieuse tentative a été stoppée net par l'Association internationale des fédérations d'athlétisme (IAAF). Celle-ci a jugé qu'il n'avait pas prouvé que sa prothèse ne lui donnait pas un avantage.

- Les Jeux Olympiques spéciaux -

Créés en 1968 aux Etats-Unis par Eunice Kennedy Shriver, soeur du président John F. Kennedy, les « Jeux Olympiques Spéciaux (« Special Olympics ») sont ouverts aux sportifs porteurs d'un handicap mental. Le CIO les reconnaît vingt ans plus tard. Ils sont organisés tous les deux ans.

Les derniers Jeux « Special Olympics » se sont déroulés en 2019 à Abou Dhabi en présence de quelque 7.500 athlètes du monde entier.

Contrairement aux Jeux classiques, les « Special Olympics » reposent sur le principe de l'universalité : chacun peut participer, sans performance minimale requise pour se qualifier.

Et les athlètes sont ensuite répartis par groupes de niveaux, pour que chacun ait une chance de repartir « la tête haute, avec le sourire de la victoire », selon Nathalie Dallet-Fèvre, directrice générale en France de ce mouvement.

« C'est du dépassement de soi, du courage à l'état pur », insiste-t-elle. « Là où la société voit des limites, nous on voit des possibilités », analyse Mme Dallet-Fèvre. Ces jeux, plaide-t-elle, devraient « semer des graines dans la tête des gens », pour une plus grande acceptation des quelque « 900.000 personnes qui vivent avec un handicap

mental en France, et dont on ne parle jamais ».

Liens transversaux de livre pour Les Jeux Paralympiques

- ‹ Les grandes affaires de dopage
- Haut
- Paris–2024 : les Jeux, cent ans après ›